



Avignon, Festival Off

Pour en finir avec les conditions d'accueil inacceptables des compagnies par les exploitants de lieux

- communiqué du 02/08/2023

Un article de la Provence du 28 juillet 2023 dénonce des manquements contractuels graves de la part des exploitants du Théâtre des 3 Soleils envers plusieurs compagnies présentant leur spectacle pendant le Festival Off d'Avignon.

Cette situation fait malheureusement écho à d'autres affaires survenues lors de précédentes saisons avignonnaises où le SYNAVI a été saisi de contentieux entre exploitants de lieux et compagnies. Force est de constater que les rapports de forces et la manne économique que représente le festival génèrent des violations contractuelles et des pratiques de domination inacceptables.

Avignon ne peut pas être une exception géographique où, le temps du Festival Off, les règles contractuelles et le droit social ne s'appliqueraient plus.

Un système juste et équitable supposerait en premier lieu d'ouvrir une réflexion sur le partage des risques. Y compris à Avignon.

Un système juste et équitable supposerait également que :

- Les exploitants de lieux offrent des conditions professionnelles d'accueil des spectacles en accord avec les conditions de travail des équipes artistiques et d'accueil du public permettant une rencontre de qualité entre les spectateurs et l'œuvre artistique.
- Les exploitants de lieux offrent des contrats aux équipes artistiques qui leur permettent de respecter les règles sociales.
- Les exploitants de lieux affichent une transparence non seulement sur les conditions financières d'accueil mais également sur leur budget de fonctionnement. Cette transparence est indispensable pour lutter contre la recherche maximale du profit résultant des locations qui se fait nécessairement au détriment des artistes-producteurs.

Les retombées économiques du IN et du OFF sont considérables et la fréquentation du festival annoncée semble indiquer que cette année 2023 a été de ce point de vue [une année historique](#).

Le SYNAVI rappelle que ce sont les artistes-producteurs qui sont à la source du succès de cet événement en engageant leurs financements pour montrer leurs créations. En cela, nous rappelons aux Pouvoirs publics qu'il est de leur responsabilité de soutenir et réguler le fonctionnement du Festival Off.

Le SYNAVI rappelle également aux compagnies et aux équipes artistiques qu'elles ne sont pas seules et ne doivent en aucun cas consentir à des conditions de travail dégradantes. Les organisations

professionnelles sont là pour les conseiller et dénoncer les dysfonctionnements auxquels elles sont confrontées.

Le SYNAVI salue la prise de position de l'AF&C et soutiendra l'ensemble des démarches visant à l'exemplarité des pratiques d'accueil des compagnies, la professionnalisation des lieux et l'organisation d'un système juste et équitable.